

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 11 (1972)
Heft: 41

Nachruf: On nous prie d'annoncer le décès de Monsieur Emile Fueter
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Suisse est reliée par des vols réguliers à tous les grands centres européens et à tous les continents. Le Plateau suisse, le Jura et les Préalpes disposent d'un réseau serré de routes principales et secondaires. Les 24 grandes routes de montagne franchissant les cols des Alpes constituent, chaque été, une attraction touristique pour des centaines de milliers d'automobilistes étrangers. En 1960 a commencé la construction d'un réseau de 1.840 kilomètres de routes nationales, dont 1.550 kilomètres d'autoroutes ; quelque 650 kilomètres sont aujourd'hui ouverts à la circulation. Plus de 27 millions de véhicules à moteur étrangers — dont 80.000 cars — sont entrés en Suisse en 1969.

Pays de vacances, la Suisse dispose d'atouts nombreux : sa situation centrale en Europe, la modicité de ses prix et la variété du calendrier des manifestations comportant tout au long de l'année une profusion de rencontres culturelles, artistiques, populaires et sportives. Elle a surtout des charmes naturels qui permettent au visiteur étranger, tout comme à l'époque romantique, de réaliser sur un territoire restreint des rêves de vacances plus nombreux que dans d'autres pays beaucoup plus vastes. Grâce à sa diversité géographique et climatique qui associe à brèves distances les glaciers et les lacs, les champs de neige, les escarpements rocheux et la végétation méridionale, la Suisse est vraiment, comme l'a écrit un auteur romantique d'aujourd'hui : « Le petit coin de terre que sa nature et son tourisme placent le plus près du ciel ».

O.N.S.T. (Zurich).

18% de Belges en plus dans les Alpes Suisses

Sans diminuer, la fréquentation des stations alpines en été marquait depuis quelques années, une tendance à la stabilisation, à cause de l'ampleur de la concurrence, d'une part, et des perturbations monétaires d'autre part. 1969 accusa une nette reprise des nuitées belges dans les montagnes suisses, et en 1971, le succès fut spectaculaire avec une augmentation de 70.000 nuitées pour les 4 mois d'été ce qui porta la progression à 18 %, et ce uniquement dans les régions alpines. Ces chiffres ne concernant que les hôtels, il y a lieu de mentionner l'essor parallèle des séjours en chalets et appartements qui, avec le camping et les camps de vacances sociales, ont une importance numérique égale sinon supérieure à celle de l'hôtellerie. Ainsi donc le tourisme suisse se porte bien en Belgique et au Luxembourg avec deux saisons principales qui réussissent à totaliser 1 million 640.000 nuitées d'hôtels soit en chiffre rond plus de 3 millions dans tous les secteurs.

Ces résultats éloquentes confirment la tendance actuelle qu'un grand nombre de vacanciers belges préfèrent l'air pur des vallées et les loisirs actifs aux plages et aux villes polluées et surpeuplées.

Avec 12,5 % du total des touristes étrangers, le Benelux occupe presque le même rang que la France et les U.S.A., derrière les Allemands qui sont les premiers avec 28 %.

O.N.S.T. - Bruxelles.

Aspect Socio-économique de la ville de La Chaux-de-Fonds

Troisième ville en importance de la Suisse romande, La Chaux-de-Fonds est située dans le Jura neuchâtelois et s'étale dans une vallée particulièrement bien dégagée et peu profonde.

Elle se présente sous un aspect moderne, ce qui provient essentiellement du fait qu'elle a été bâtie dans un passé récent et que de nombreuses constructions nouvelles viennent d'être achevées, aussi bien dans le secteur public que privé. En dix ans, plusieurs quartiers de grandes dimensions ont été édifiés.

La Chaux-de-Fonds ne possède pas de faubourg, ni de banlieue, ce qui en fait une agglomération ouverte sur la campagne et lui donne un charme particulier très apprécié de ses habitants.

Elle constitue le centre d'un bassin de population de plus de 100.000 habitants et joue le rôle de métropole industrielle et commerciale du Jura neuchâtelois, des Franches-Montagnes et de toute la partie supérieure du vallon de St-Imier, du Val-de-Ruz et d'une partie du département français du Doubs.

L'économie de La Chaux-de-Fonds est caractérisée par la prédominance des activités horlogères (75 % de l'ensemble des emplois industriels) qui ont été à l'origine de son développement et de sa prospérité. Toutes les branches horlogères sont représentées dans notre ville : ébauches, pierres, boîtes, cadrans, aiguilles, verres et assemblage. Cela signifie que La Chaux-de-Fonds occupe une position très forte dans la fabrication des fournitures. D'autres industries, non horlogères, se sont également implantées ; elles appartiennent à la construction de machines et d'appareils (machines-outils, instruments de mesure), à la métallurgie (ressorts, raccards), à la mécanique de précision (fraises, valves, étampes), à l'électrotechnique (récepteur de télévision, circuits imprimés, micromoteurs), à l'électronique, aux arts graphiques (timbres-poste), aux matières plastiques et aux textiles (toiles de crin). Toutes ces entreprises se sont développées à côté de l'horlogerie et assurent une diversification des activités représentées.

(Suite et fin au prochain numéro).

On nous prie d'annoncer
le décès de
MONSIEUR

Emile FUETER

Ingénieur,
Administrateur-délégué de la
S.A. E. FUETER & CIE

survenu à Bruxelles
le 20 février 1972.

*Nous tenons à adresser
nos sincères condoléances
à la famille du défunt.*

PETITES ANNONCES

A vendre : 9 livres anciens (belle reliure 1850 de Jérémias Gothelf, illustrés Antder). — 72 livres collection livres voyages, aventures Karl May. — Bible 1678 Martin Luther, très bon état. — 14 livres reliés « Illustré Suisse Français 1930-50 » de 51 à 55 (illustrés non reliés). Ecrire au journal sous la réf. CS41FG ou téléphon. au (07) 51 12 31.

Bénidorm = soleil, locat. bel appartement bord mer, 3 ch., 2 s.d.b., terrasse parking.

Mollis près Glarus, confort. chalet bien situé. Belle contrée. Tél. (02) 54 08 48.

Qui aide Monsieur aisé 61 a., très bon. présent. et éduc., à trouver dame 50-60 a., très bon. présent., allure jeune, dynam., sans pers. à charge, sach. conduire voit., bon. santé, aim. marche et natat. Ecrire au journal sous la réf. CS41BLH.

PETITES ANNONCES

Rubriques : — offre et dem. d'emploi — achat et vente — vacances — appartements, etc...

Texte à adresser boulevard Général Wahis 256 - 1030 Bruxelles.

Tarif : 20 F la ligne de 38 caractères. Paiement anticipatif au C.C.P. 261 de la Société Générale de Banque (square Montgomery) pour le compte « Courrier Suisse » n° 210 0900555 59.

Clôture pour le n° 42 (de début juin) : 15 mai 1972.

PROCHAIN NUMERO

N° 42 : début juin 1972.
Envois des manuscrits à
l'Editeur, boulevard Gén.
Wahis 256 - 1030 Bruxelles
au plus tard le **15-5-1972.**